



FRANCE

Les sénateurs contre le retour à la semaine de quatre jours

Malgré l'absence d'évaluation des nouveaux rythmes scolaires et en dépit d'« erreurs », les rapporteurs veulent en maintenir le principe

Jeudi 8 juin, le groupe de travail du Sénat chargé d'établir le « bilan complet » de la réforme des rythmes scolaires, trois ans après sa mise en œuvre, a rendu sa copie. Une partie du moins : seul le rapport de synthèse a été divulgué à la presse, quelques heures avant la convocation du Conseil supérieur de l'éducation. Cette précipitation n'en rend que plus politique le message des sénateurs missionnés, Jean-Claude Carle, Gérard Longuet (Les Républicains), Mireille Jouve (Rassemblement démocratique et social européen) et Thierry Foucaud (groupe Communiste, républicain et citoyen).

En dépit des « erreurs » épinglées par les rapporteurs – à commencer par une mise en œuvre « précipitée » de la réforme et une « méthode inefficace » –, tous les quatre plaident, clairement, pour ne pas revenir « sur le principe de la réforme », ne pas rétablir la « situation antérieure à 2013 » – cette semaine de quatre jours de classe qui faisait de la France une exception dans le monde, avec 144 jours d'école par an contre 180 ailleurs.

« De grâce, ne venez pas tout bouleverser, a martelé M. Carle. Ne donnez pas des signes d'instabilité. »

Le nouveau ministre de l'éducation nationale a bien tenté, ces derniers jours, de nuancer sa position en promettant qu'il n'allait pas revenir à la semaine de quatre jours pour l'ensemble de la France et que peu de villes feraient ce choix à la rentrée prochaine.

Une bonne réforme, mais très mal conduite : c'est, en substance, ce que conclut le Sénat en épinglant une méthode « extrême-

mement chaotique », « imposée par le haut », à « marche forcée »...

Une réforme coûteuse, aussi : les difficultés en matière de ressources humaines, d'organisation du temps scolaire et de financement perdurent pour sept communes sur dix. L'enveloppe totale atteint un milliard d'euros, dont une grande partie – entre « la moitié et les deux tiers » – reste à la charge des collectivités après les aides de l'Etat.

Et pourtant, les sénateurs appellent à aller de l'avant : ils préconi-

Le CSE rejette les décrets Blanquer

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), instance consultative représentant les syndicats d'enseignants, les fédérations de parents, etc., a majoritairement voté, jeudi 8 juin, contre les deux textes présentés par Jean-Michel Blanquer. Le projet de décret sur les rythmes scolaires, qui rend possible le retour à la semaine de 4 jours, a été rejeté par 35 voix, contre 21. Le SNUipp-FSU, fer de lance de la contestation contre la « réforme Peillon », l'a soutenu. Le projet d'arrêté sur le collège a, lui aussi, été rejeté par 26 voix, contre 8 et 24 abstentions (dont le SNES-FSU, majoritaire). Le texte a été amendé : il rend obligatoire au moins un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) et un temps d'accompagnement personnalisé, alors que la liste des EPI et l'obligation d'en faire étaient supprimées dans sa version initiale.



sent, entre autres, d'« élargir la flexion à l'année scolaire ». Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale de 2012 à 2014, avait lui aussi fait du calendrier annuel la prochaine étape de sa réforme, avant que le monde scolaire ne s'embrace en 2012-2013.

D'une manifestation à l'autre, on avait fini par perdre de vue l'objectif, l'intérêt de la semaine de quatre jours et demi. A peine installé rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer n'a rien fait pour les clarifier : « Je crois qu'il faut se garder des certitudes, expliquait-il au Monde, le 19 mai. Entre la semaine d'école sur quatre jours et celle sur quatre jours et demi, aucune étude ne tranche quant à l'impact sur les résultats scolaires. »

« Bénéfiques pressentis »

Les sénateurs, s'ils réclament « au plus tôt » une évaluation des effets sur les apprentissages, ne partagent manifestement pas ses doutes. Ce rapport leur offre l'occasion de rappeler l'existence d'un « consensus scientifique sur le caractère préjudiciable de la semaine de quatre jours ». « On avait

[avant 2013] les journées les plus longues, la semaine la plus chargée, l'année la plus courte, a rappelé M. Carle. Nombre de travaux, scientifiques et parlementaires, disaient que cette semaine posait un certain nombre de problèmes pour les apprentissages, que ce n'était pas la meilleure solution. »

Face aux enseignants, nombreux, pour qui la réforme de Vincent Peillon n'a pas fait ses preuves, face aux parents qui s'interrogent sur ses bénéfices pédagogiques, les sénateurs apportent un premier élément de réponse : des échanges sur le terrain, ils déduisent un « ressenti majoritairement positif du point de vue des apprentissages en élémentaire, plus négatif en maternelle ».

Quid de cette fatigue des enfants si souvent mise en avant lors des manifestations qui ont émaillé le quinquennat écoulé ? « Son accroissement doit s'analyser avec précaution et au regard de différents facteurs », dont le « temps des familles », écrivent-ils.

La gauche avait promis à la communauté éducative d'évaluer, précisément, l'apport du

changement de rythmes. Il y a un an jour pour jour, un « bilan d'étape » évoquait, avec beaucoup de prudence, « des effets sur les résultats scolaires encore impossibles à établir » ; « des bénéfices pressentis et à confirmer comme des points d'alerte et de vigilance à prendre en compte ». Depuis, plus rien. Le rapport des inspections générales, finalisé, attend aujourd'hui sur le bureau de Jean-Michel Blanquer. ■

MATTEA BATTAGLIA